

LETTRE DU MAIRE

Fos-sur-Mer, le 1^{er} septembre 2010

Chères Fosséennes, chers Fosséens,



Le projet de réforme des retraites s'annonce comme un nouveau coup porté aux acquis sociaux et aux salariés déjà fortement touchés par la crise et par la politique libérale menée par le gouvernement actuel.

Lors de mes permanences en mairie, au travers de mes rencontres sur le canton, au fil des réunions avec les représentants syndicaux, je mesure au quotidien l'injustice et l'iniquité de cette mesure.

Nombre de salariés des entreprises de la zone industrialo-portuaire me font part, régulièrement, de la dureté de leurs conditions de travail, de la pénibilité des tâches qui sont les leurs, sans parler de l'exposition aux polluants et autres substances nocives dont les conséquences sur la santé sont connues.

Et l'on voudrait continuer à les faire travailler jusqu'au delà de 63 ans ?

Nombre de jeunes, parfois en situation difficile, sont à la recherche d'un emploi mais se heurtent aux réductions d'effectifs et autres diminutions des coûts au profit des seuls patrons et actionnaires.

Et l'on voudrait qu'ils puissent totaliser plus de 41 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein ?

A la veille de son examen par la Représentation nationale, le Maire que je suis, mais également le citoyen épris de justice sociale, ne peut qu'être opposé à cette réforme qui met à mal, une nouvelle fois, le modèle social français.

Elle se rajoute à toutes les dispositions qui touchent les plus bas revenus comme le déremboursement des soins et des médicaments, les hausses répétées du prix de l'énergie dont les fleurons sont en voie de privatisation ou la casse des Services publics de la Poste, de l'Enseignement, de la Santé, de la Police par la suppression du commissariat... avec le non remplacement des départs à la retraite.

Elle s'inscrit dans la logique des cadeaux faits aux plus riches en faisant payer les salariés à hauteur de 22,6 milliards d'euros contre 4,4 milliards pour le capital. La suppression de la Taxe professionnelle, le maintien du bouclier fiscal au profit des hauts revenus, la réduction du taux de TVA dans la restauration sans véritable contrepartie pour les consommateurs ou les employés vont d'ores et déjà dans ce sens.

Face à ce véritable choix de société, la mobilisation de tous est indispensable.

Elle s'est exprimée le 24 juin dernier dans les rues de Marseille au cours d'une manifestation où j'ai pu rencontrer nombre de Fosséens parmi les dizaines de milliers de personnes présentes. Elle doit se poursuivre et s'amplifier pour faire retirer cette réforme.

Plus que jamais, face au « rouleau compresseur de la communication du Gouvernement » l'information de tous et la mise en perspective de toutes les alternatives doivent permettre aux citoyens d'exprimer leur choix pour le maintien de la retraite à 60 ans et le taux plein au bout de 40 annuités.

Toutes ces raisons m'amènent bien naturellement à soutenir l'action du Collectif retraite de Fos-sur-Mer et à faire appel à la mobilisation générale sur tous les mouvements qui seront menés pour combattre cette réforme.

René Raimondi

